

**Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
de SAINT-PAUL DE VENCE**

Arrondissement de Grasse



COMMUNE DE
SAINT-PAUL DE VENCE
(06570)

Nombre de conseillers	23
en exercice	23
présents	19
votants	21

Date de convocation et d'affichage :
23/07/2020

L'an deux mil vingt, le vingt-sept juillet à 18h30 le Conseil Municipal de la commune de Saint-Paul de Vence, s'est réuni au sein de l'Auditorium, après convocation légale sous la présidence de M. Jean-Pierre CAMILLA, Maire.

Etaient présents :

MM. CAMILLA Jean-Pierre, BARTHES François, CHEVALIER Frank, NUTTIN Marc, ROUSSEAU Mathieu, RAFFAELLI Jean-Louis, STACCINI Pascal, VADO Alain, ZULIANI Alex, FAURE Jean-Paul, VERIGNON Benoit.

Mmes CAUVIN Édith, COLLET Sylvie, DALMASSO Sandrine, HARTMANN Laurence, HOUZÉ Catherine, VOISIN Céline, PAOLINI Corinne, CHARENSOL Sophie.

Procurations / Absents excusés :

Mme DUMONT Christelle donne procuration à Mme CAUVIN Edith
Mme GUIGONNET Nadine donne procuration à M. STACCINI Pascal
Mme SAPHORES-BAUDIN Frédérique donne procuration à Mme PAOLINI Corinne

Etaient absents: Mme TOLLE Sylvie

Mme VOISIN Céline est élue secrétaire de séance, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Générale des Collectivités Locales.

Délibération N°27.07.2020_033

Objet : Budget commune – Compte Administratif 2019

Il est rappelé que le Compte Administratif est voté hors la présence du Maire.

Il est proposé au Conseil Municipal de confier la présidence de séance à Monsieur Pascal STACCINI, adjoint délégué aux Finances.

M. Pascal STACCINI précise que vu les résultats 2018 reportés, les dépenses et les recettes de 2019, le Compte Administratif 2019 présente les résultats de clôture suivants :

- un excédent de 3 808 663, 72€ en fonctionnement ;
- un déficit de 724 018,09 € en investissement ;
- Des dépenses engagées et non mandatées pour un montant de 575 486,27 € en investissement;
- Des recettes restant à réaliser pour un montant de 281 697,86 € en investissement.

Le Président de séance demande aux membres du Conseil d'adopter le Compte Administratif 2019.

Ainsi,

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Pascal STACCINI, adjoint délégué aux Finances, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Monsieur Joseph LECHAPELAIN, ancien Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le Budget Supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE						
31/12/2019						
Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		169 347,15		2 466 678,72		2 636 025,87
Opérations de l'exercice	1 481 074,99	587 709,75	6 644 426,48	7 986 411,48	8 125 501,47	8 574 121,23
TOTAUX	1 481 074,99	757 056,90	6 644 426,48	10 453 090,20	8 125 501,47	11 210 147,10
Résultats de clôture	724 018,09	-	-	3 808 663,72	-	3 084 645,63
Restes à réaliser	575 486,27	281 697,86	0,00	0,00	575 486,27	281 697,86
TOTAUX CUMULES	1 299 504,36	281 697,86	0,00	3 808 663,72	575 486,27	3 366 343,49
RESULTATS DEFINITIFS	1 017 806,50			3 808 663,72		2 790 857,22

2°) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

À la majorité (5 abstentions : Mme PAOLINI, M. VERIGNON, procuration de Mme SAPHORES-BAUDIN, M. FAURE, Mme CHARENSOL)

Ont signé au registre des délibérations :

MM. BARTHES François, CHEVALIER Frank, NUTTIN Marc, ROUSSEAU Mathieu, RAFFAELLI Jean-Louis, STACCINI Pascal, VADO Alain, ZULIANI Alex, FAURE Jean-Paul, VERIGNON Benoit.

Mmes CAUVIN Édith, COLLET Sylvie, DALMASSO Sandrine, HARTMANN Laurence, HOUZÉ Catherine, VOISIN Céline, PAOLINI Corinne, CHARENSOL Sophie.

Fait et délibéré en mairie le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Pascal STACCINI
Adjoint délégué aux Finances

